



Nous, soussignés, Bernard MISLIN et Michel SAMSO,
avons en date du 9 février 2021, procédé à la
vérification des comptes de l'association OSEZ VELO.

Nous avons eu accès à tous les documents, vérifié
factures, carnets de chèques, relevés de banque.

Aucune anomalie n'a été constatée, et nous vous
demandons de bien vouloir donner quitus au trésorier,
Jean Pierre CONTET.

Nous le remercions pour la qualité du travail effectué.


